

Mondeville

La convention pour le collège fait toujours débat

OUEST-FRANCE.FR, QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 9 février 2018

437 mots



L'opposition (de gauche à droite) avec Laurent Veyrent, Jérôme Hommais, [Daniel Chesnel](#), Nathalie Oerlemans et Patrick Digabel. - Crédit Ouest-France.

L'accord à l'amiable avec le conseil départemental a largement alimenté les débats du conseil municipal. Mercredi, on était encore loin de l'apaisement pourtant prôné par tous.

La polémique

Le conseil municipal s'est réuni mercredi avec, notamment, le vote sur l'accord à l'amiable pour l'application de la convention, passée entre la mairie et le conseil départemental pour le collège et l'accord des subventions aux associations.

Un premier dossier, dont la teneur a été largement commentée sur les réseaux sociaux et dans la presse (*Ouest-France* des mercredi 7 et jeudi 8 février) non sans passion. Un accord qui prévoit, entre autres, une augmentation de la capacité à 550 élèves, le maintien des moyens pédagogiques renforcés avec un classement REP (Réseau d'éducation prioritaire), une stabilisation des tarifs de la restauration scolaire, une subvention de 40% pour cofinancer les travaux des abords du collège sur une facture d'environ 1 million d'euros.

Collégiens de Mondeville

Mais, le point en débat entre les deux municipalités est sans nul doute l'engagement du conseil départemental sur l'accueil prioritaire des collégiens de Mondeville pour les dix années à venir.

Pour Hélène Burgat, « cet accord résulte de discussions âpres. J'ai obtenu satisfaction. Je ne vais pas m'en excuser, même si je regrette cette fermeture et suis consciente des difficultés pour les Colombellois. Elle n'est que du seul fait du conseil départemental. »

Jérôme Hommais, élu de l'opposition, estime « que d'autres solutions étaient possibles » et « émet des doutes sur cette convention qui n'est pas claire sur certains points, notamment sur les indemnités prévues si le conseil ne tenait pas ses engagements », pensant « qu'elle ne tiendra pas longtemps et qu'il faut réfléchir à une sectorisation plus avancée avec [Colombelles](#) ».

[Daniel Chesnel](#), élu de l'opposition, trouve « la position de contestation du maire de [Colombelles](#) un peu trop facile » et se demande « s'il est prêt à financer les travaux d'accès du collège au prorata des élèves colombellois ? »

Bertrand Havard est revenu sur l'historique du dossier en espérant « que l'on ne monte pas une commune contre l'autre et que l'on n'en rajoute pas » estimant « que le devoir était de s'engager pour la rentrée prochaine avec [Colombelles](#) ». Maryse Genard estime que Jérôme Hommais « se trompe d'orientation » est que la solution trouvée « permet d'accueillir les Colombellois ». Ajoutant: « Où vouliez-vous les envoyer ? »

Au moment du vote, les deux abstentions de Jérôme Hommais et de Laurent Veyrent ont visiblement irrité Hélène Burgat: « Les «yaka», « ilfokon », les gesticulations politiques ne m'intéressent pas. Vos propos pour justifier votre abstention sont inacceptables. »